

Libre à elles : chacun ses parrains

Autor(en): **Berseth, Verena**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **74 (1986)**

Heft [8-9]

PDF erstellt am: **13.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-278030>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LIBRES A ELLES

CHACUN SES PARRAINS

Verena Berseith est conseillère communale (POP) à Renens (VD). Elle s'était présentée le printemps dernier, seule candidate femme, aux élections pour le Conseil d'Etat vaudois. C'est à elle, après Madeleine Rossi, présidente du Parti libéral genevois, le mois dernier, que nous donnons cette fois la parole, dans la rubrique « Libre à elles », où des politiciennes de tous bords s'expriment sur leurs préoccupations. Sujet choisi par Verena Berseith : l'affaire Paschoud, qu'il n'est plus besoin de résumer, pour avoir été largement traitée dans la presse quotidienne ces dernières semaines, et la question des réfugiés.

Je n'ai pas l'habitude d'écrire un article simplement comme cela, histoire d'écrire. Alors, je me réfère à l'actualité ; ce qui me tient à cœur en ce moment, c'est surtout la rentrée des classes du gymnase à Lausanne et l'absence de cette profes-

seur qui enseigne l'histoire et a de « sérieux doutes » sur l'existence des chambres à gaz durant la Seconde Guerre mondiale.

J'étais devant le gymnase ce matin-là. La Jeunesse progressiste faisait signer une pétition. Qui se signait bien d'ailleurs. A l'intérieur, le directeur, M. Margot, encourageait, dans son discours inaugural, les élèves à ne pas se laisser influencer par ces « agitateurs » : il faisait allusion à la jeunesse progressiste. Madame Paschoud avait été priée de ne pas venir ; que craignait donc le directeur ? A la sortie de la cérémonie, la classe de Mme Paschoud était là à se demander ce qui allait se passer. D'habitude, le professeur emmène ses élèves pour la visite des lieux. Je me demandais ce matin : qui est-ce qui provoque le désordre ?



Il m'attriste, dans toute cette histoire, de voir qu'une femme prenne de telles positions. Il semble pourtant que la cruauté nazie n'ait pas eu de limites et des milliers de témoignages existent. Dernièrement, je relisais « Les enfants de Buchenwald »¹, racontant l'histoire des enfants juifs sortis de ce camp. Je vous cite ce que dit une des éducatrices qui s'est occupée de ces rescapés : « Un des cas les plus graves était celui d'Aron qui avait tenté plusieurs fois de se jeter par la fenêtre de sa chambre. Nous l'avons installé au rez-de-chaussée, ce qui ne résolvait pas son problème. Il a mis très longtemps à en parler. Au camp de concen-

tration, il avait fait partie, sans doute à cause de sa carrure et de sa force physique, des Sonderkommandos, les commandos spéciaux, chargés du transport des cadavres des chambres à gaz au four crématoire. Il avait ainsi transporté les cadavres de ses parents et « cela ne lui avait rien fait ». A l'époque, dès qu'il allait s'endormir, il revoyait ce convoi et voulait se tuer, se punir. Il n'avait pu refuser ce travail et s'était forgé des défenses en « ne ressentant rien ». Mais, à présent, il ne pouvait se le pardonner... »

Ce qui me préoccupe également, c'est le problème des réfugiés. Je me tourne aussi vers le passé. Durant la Seconde Guerre mondiale, il s'est trouvé des gens courageux pour cacher des juifs et cela dans une situation beaucoup plus dangereuse. Il s'est trouvé aussi des autorités pour jeter hors de nos frontières des gens qui allaient au-devant de la mort. Pourquoi faut-il donc que l'histoire se répète ? Aujourd'hui, des parrains et des marraines s'opposent vainement à l'expulsion de réfugiés en réel danger, qui ont épuisé leur droit de recours. Cette attitude courageuse est parfois jugée rapidement, et l'on entend dire que ces parrains ont enfreint, comme Mme Paschoud, la loi sur les fonctionnaires. Cette loi n'est pas très claire : elle demande une certaine discrétion aux fonctionnaires. Il me semble que si une tradition, un règlement ou une loi sont bousculés il faut se demander pourquoi. Il y a tout de même une différence entre la minimisation des horreurs commises par le régime nazi et le fait de tenter de s'opposer au renvoi de réfugiés en danger dans leur pays.

Verena BERSEITH

¹ Les enfants de Buchenwald, Judith Hemmendinger, Ed. P.-M. Favre, 1984.

Toujours à propos de l'affaire Paschoud, une lectrice nous envoie cette carte postale, imprimée il y a 50 ans, qui montre, écrit amèrement notre correspondante, « le visage si humain et paternel du Führer ». A rapprocher du témoignage sur Aron...



1 FS 03882
BIBLIOTHEQUE PUBLIQUE ET
UNIVERSITAIRE
SERVICE DES PERIODIQUES
1211 GENEVE 4

J.A. 1260 Nyon
Août-Septembre 1986
Envoi non distribuable
à retourner à
Femmes Suisses
CP 323, 1227 Carouge